



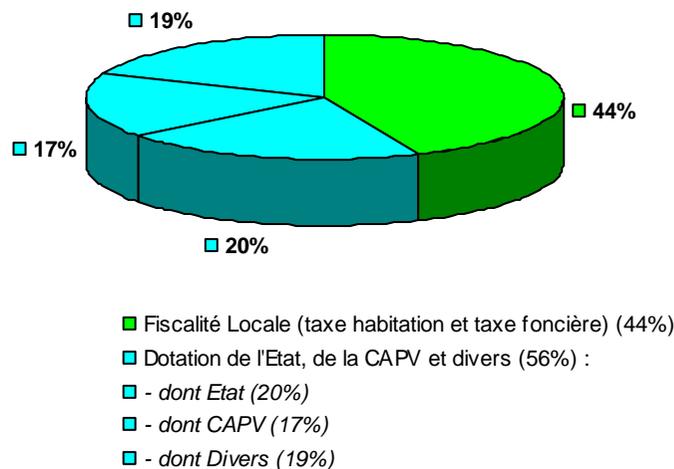
MAIRIE  
DE  
SAINT-BLAISE DU BUIS  
(38140)

# BUDGET 2011

## FONCTIONNEMENT

**682 135.00** €uros

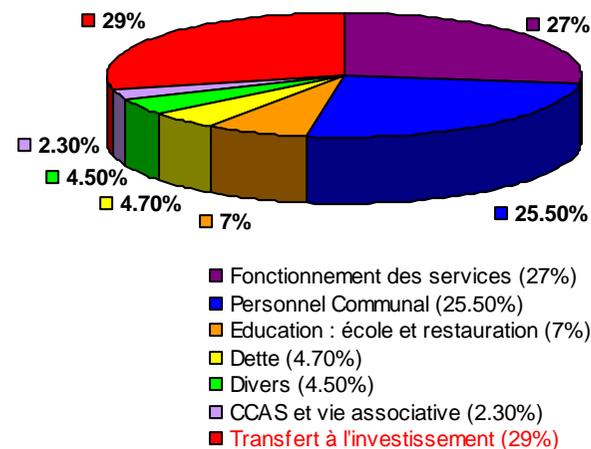
### D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



**Recettes fiscales (44%)** : il s'agit de la part communale de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

**Recettes non fiscales (56%)** : il s'agit des différents concours financiers de l'Etat et des dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. Les produits divers concernent les droits de mutations (recettes sur les ventes immobilières), la cantine scolaire, les revenus des immeubles, les locations, ...

### OÙ VA L'ARGENT ?



### Les dépenses sont ventilées en 3 grandes sections :

- **27%** sont consacrés à faire fonctionner les services (eau, électricité, fournitures, entretien bâtiments et matériels, déneigement, ...)
- **25.5%** des sommes reçues servent à payer le personnel.
- **29%** vont servir à payer des investissements.

Le reste des dépenses (**18.50%**) est consacré à l'éducation, la dette, le CCAS et la vie associative, et divers.



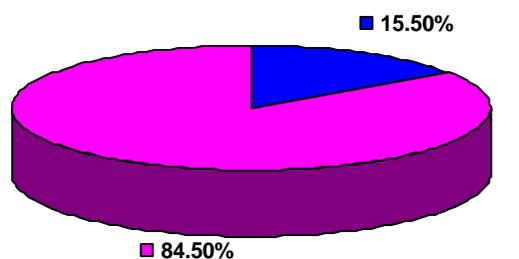
MAIRIE  
DE  
SAINT-BLAISE DU BUIS  
(38140)

# BUDGET 2011

## INVESTISSEMENT

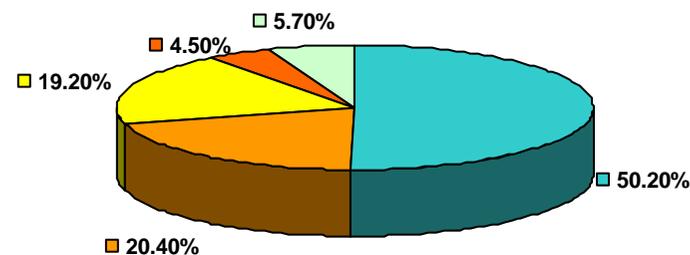
**786 756.00** euros

### D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



- Produits de subventions (15.50%)
- Autofinancement et recettes diverses (84.50%)

### OÙ VA L'ARGENT ?



- Entretien du patrimoine : voirie, bâtiments communaux, ... (50.20%)
- Acquisitions foncières (20.40%)
- Aménagement et amélioration cadre de vie (19,20%)
- Matériel (4.50%)
- Logements Sociaux (5.70%)

Pour investir, la commune utilise son autofinancement (excédent de fonctionnement) et n'a pas eu depuis plusieurs années recours à l'emprunt. En effet, le groupe scolaire a été construit et réhabilité sans emprunt et ceci grâce à des subventions importantes et à un fort autofinancement.

En 2011, les travaux d'investissement prévus, et notamment l'isolation de la Halle, se feront également sans emprunt.

- **Entretien du patrimoine** : voirie du Châtelard (40 000€), isolation de la halle (300 000€), réfection de la toiture du presbytère (30 000€).
- **Acquisitions foncières** : suite à l'étude qui a été engagée sur le secteur Nord-Est du village, il n'est pas impossible qu'il y ait des acquisitions foncières à réaliser.
- **Aménagements et amélioration du cadre de vie** : enfouissement réseau électrique et éclairage public du Châtelard, frais d'études pour le PLU et l'entrée Nord-Est du village.
- **Matériel** : pour la cantine, l'école, la mairie, l'agent technique, ...
- **Logements sociaux** : achat terrain pour la voirie.

